

	ASSOCIATION RETRAITE SPORTIVE DU MANS 4 Rue d'Arcole – 72000 LE MANS E-mail : secretariat.arasm@hotmail.fr Site internet : www.retraitesportivelemans	
---	--	---

Procès-verbal de Assemblée Générale Ordinaire du jeudi 15 janvier 2026

salle Henri Barbin, 31 bd JJ Rousseau - 72100 LE MANS

Ordre du Jour

Approbation du compte rendu de l'AG du 16 janvier 2025 (vote à main levée)

Rapport moral et rapport d'activité (vote à main levée)

Rapport financier (vote à main levée)

- Compte de résultat et situation bancaire

- Rapport de la vérification aux comptes

Projets 2025/2026

Budget prévisionnel 2025/2026 (vote à main levée)

Cotisations (part club) pour la saison 2026/2027 (vote à main levée)

Élection des membres du comité directeur

- Membres sortants :

AMARY Éric (se représente)

BERTHELOT Daniel (se représente)

RICHARD Sylvie (ne se représente pas)

Désignation des vérificateurs aux comptes pour le prochain exercice

Questions diverses

Paroles aux invité(e)s

Résultat du vote

Clôture de l'Assemblée Générale

Marie-Yvonne LE DEN, la présidente, ouvre la séance.

Y a-t-il dans la salle des personnes qui se portent candidates à l'élection au Comité Directeur de l'Association de la Retraite Sportive du Mans ? 4 à 5 personnes seraient les bienvenues...Pas de volontaires.

Annonce du quorum

145 personnes présentes et 23 pouvoirs soit plus de 76 personnes présentes ou représentées nécessaire pour la tenue de l'Assemblée (1/5% du nombre d'adhérents).

Le quorum étant atteint, l'Assemblée Générale peut délibérer.

RAPPORT MORAL

« « Mesdames, Messieurs, merci pour votre présence.

Je remercie la Ville du Mans pour le prêt des salles pour nos réunions et pour la subvention, Mr François EDOM représentant la ville du Mans(absent), Mr Dominique BOUGARD représentant le CODERS, Mme Marie BODROS Présidente étant excusée.

Merci aux bénévoles, aux animateurs, aux membres du Comité directeur (CD), aux adhérents sans qui, il n'y a pas d'association.

A toutes et tous, avec les membres du CD, je vous souhaite une bonne année. Bienveillance, tolérance, convivialité seront les maîtres mots de 2026.

Pour garder la forme et la santé : bougez, pratiquez des activités seuls ou en groupes. L'ARSM vous en propose même pendant les vacances.

Nous sommes une association de seniors pour les seniors : les animateurs bénévoles sont des adhérents formés par la fédération de la retraite sportive FFRS, qui selon les statuts, a pour objet de favoriser la pratique d'activités physiques et sportives adaptées aux seniors, sans compétition et dans le respect des règles de sécurité. Nous accueillons toutes les personnes de 50 ans et plus, retraitées ou non, sans discrimination de quelques natures qu'elles soient... » »

Approbation du compte rendu de l'AG du 16 janvier 2025 (vote à main levée)

Après en avoir rappelé les grandes lignes, La Présidente demande l'approbation du compte rendu de l'Assemblée générale du 16 janvier 2025 :

Contre = 0 Abstention = 0

Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité

« .Le départ de Jean-Luc Dournel, ancien président, prévu depuis quelques temps, a laissé le poste vacant en janvier 2025. En absence de candidat, je me suis portée candidate à la fonction après 5 années d'interruption. Entre temps, des nouveautés sont intervenues au sein de la fédération, il m'a fallu réapprendre et me réinvestir pour répondre aux besoins des adhérents.

Chaque année, nous aussi, les bénévoles, prenons un an de plus et au bout de quelques années il devient difficile, d'être performant pour encadrer les activités. Pour que celles-ci puissent perdurer, il est nécessaire que des adhérents s'investissent à leur tour en devenant animateur ou membre du comité directeur.

La retraite à 64 ans est un bel âge pour faire du bénévolat, et s'investir dans une association. Fini les réveils matinaux, les pressions ou charges professionnelles. Garder une activité, c'est garder la forme, le contact humain, la vie avec les autres.

Mais il est vrai aussi que certains rêvent de voyage, de temps libre, sans compter les petits-enfants à garder, ils grandissent vite.

Être bénévole doit être un plaisir de partager ses connaissances, son temps. Le bénévole est un des piliers d'une association qui rassemble, unit et assure le lien social dont notre société a tant besoin.

Les participants se comportent-ils en consommateurs ? A chacun d'en juger. Prenez conscience que faire du bénévolat, c'est donner mais aussi recevoir.

La fédération, Le CORERS et LE CODERS participent à la formation des animateurs. Au sein de notre club, Annick Guillou est la référente pour vous donner toutes les informations nécessaires.

Au cours de l'année 2024-2025 les formations ont été peu nombreuses : 1 formation GPS et 6 recyclages de Premiers secours ; quelques adhérents sont en attente de formation pour la saison prochaine.

Mais n'oublions pas, que sans devenir animateur, vous pouvez aussi apporter une pierre à l'édifice de l'ARSM : le comité directeur a besoin d'être renforcé, de recevoir des idées nouvelles.

La communication se développe avec le site internet : le bulletin papier ne se fait plus, « L'Infocale » est-il lu ? Le site devient le moyen utilisé, il s'améliore au gré de vos observations. Je remercie Jean-Michel Dechanteloup pour son investissement dans la maintenance du site.

Pour bien vivre ensemble, il faut des consignes. Notre premier objectif a été de réactualiser **le règlement intérieur et le règlement commission séjour**. Ces documents sont consultables sur le site ARSM »

RAPPORT D'ACTIVITES

« ... Pour la saison 2024-2025, l'association a enregistré 417 adhésions de personnes âgées de 60 à 88 ans, et proposé 12 activités.

Deux séjours ont eu lieu :

-Séjour neige à Pralognan du 2 au 9 février 2025

-Randonnée « Un jour ailleurs » de Savennières à Angers en Avril 2025

-Un regret, le séjour dans le Jura a été annulé par manque de participants. Les projets restent des projets !

Cette année 30 animateurs, 11 membres du comité directeur et un gestionnaire du site internet assurent le bon fonctionnement de l'association.

Les activités sont variées pour que chacun y trouve son plaisir. Les efforts ne sont pas les mêmes pour tous, l'équipement non plus. Cependant, la satisfaction doit être la même : se retrouver, passer un agréable moment, sortir, bouger. Ne calculons ni les calories dépensées, ni les kilomètres avalés mais le bien-être procuré.

Je reviens sur l'activité Aquagym : Nous avons une réservation de créneau permettant de reconduire 28 inscriptions d'une année sur l'autre et qui évitaient aux adhérents les longues files d'attente à Antarès ; mais le fonctionnement pour la piscine des Atlantides a évolué : 2 sessions de 13 cours, avant la fin de la session, les participants doivent s'inscrire pour la suivante et s'il reste des places, elles sont mises à disposition de nouvelles personnes. D'où ma surprise pour cette saison 2025/2026 de partager le bassin avec 4 personnes non adhérentes à l'ARSM, car nous n'étions que 24 pour une jauge de 28 personnes.

Devant cette situation, le comité directeur a décidé de retirer l'aquagym des activités ARSM à partir de la rentrée en septembre 2026. »

Approbation du rapport moral et rapport d'activités (vote à main levée)

La Présidente demande l'approbation du rapport moral et du rapport d'activités

Contre = 0 Abstention = 0

Le rapport moral et le rapport d'activités sont approuvés à l'unanimité

RAPPORT FINANCIER (vote à main levée)

Analytique (euros)	Dépenses	Recettes	Solde
Adhésions	7 213,06	10 608,14	3 395,08
Intérêts		1 071,63	1 071,63
Subvention		907,00	907,00
Don		3,00	3,00
Animateur (formation)	65,00		-65,00
Administratif	507,49	18,00	-489,49

AG	519,00		-519,00
Galette	572,13		-572,13
Don/kms bénévoles	3 353,91	3 353,91	0,00
Réception	738,80		-738,80
Site Web	169,08		-169,08
Gestion ARSM	13 138,47	15 961,68	2 823,21
Danse	693,00	1 092,00	399,00
Aqua Atlantides	4 944,30	5 079,30	135,00
Gym	1 552,53	1 944,00	391,47
Tennis rebond	1 233,88	1 280,00	46,12
Pétanque	39,95		-39,95
Yoga	1 770,90	840,00	-930,90
Rando vélo (équipement et GPS)	79,00		-79,00
Total Activités	10 313,56	10 235,30	-78,26
Séjour JURA (Annulé)	3 095,28	2 168,39	-926,89
Séjour Raquettes	45 328,59	45 702,20	373,61
Séjour Marche Nordique 2024 (repas+2%FFRS)	457,35	481,33	23,98
Un jour ailleurs	1 150,00	1 125,00	-25,00
Report Mont St Michel		148,51	148,51
Report trop perçu séjour marche nordique 2024		149,19	149,19
Séjours	50 031,22	49 774,62	-256,60
Résultat exercice 2024/2025	73 483,25	75 971,60	2 488,35

Rapport de la vérification aux comptes

Monsieur Charles LECOUBLE lit le rapport de la vérification aux comptes qui s'est effectué au Mans le 03 novembre 2025 par Monsieur Lionel MARAIS et lui-même nommés vérificateurs aux comptes, et atteste que les comptes de l'exercice clos au 31 août 2025 présentent un **résultat positif de 2 488,35€**.

Approbation du rapport financier pour l'exercice 2024/2025

Le rapport financier de l'exercice clos au 31 août 2025 est soumis au vote de l'Assemblée générale

Contre = 0 Abstention = 0

Le rapport financier est approuvé à l'unanimité

Projets 2025/2026

« ... Nous poursuivons avec 11 activités régulières, le yoga étant arrêté.

Attention comme dit dans le rapport moral, le comité directeur a décidé de retirer l'aquagym des activités ARSM à partir de la rentrée de septembre 2026.

Les activités ponctuelles proposées pour cette saison sont :

-Séjour Neige Ski/Raquettes du 18 au 25 Janvier 2026 Les Sept Laux

- « Un jour Ailleurs » le vendredi 24 Avril 2026 Vallée de la Rance de Dinard à St Malo (18 à 20 km)

-Séjour Marche Nordique du 1 au 6 Juin 2026 En Baie de Somme

-Circuit au Portugal du 22 au 29 Septembre 2026 8jrs/7 nuits, **inscriptions encore possibles**, la confirmation du voyage aura lieu début février 2025.

Pour organiser ces séjours, il y a des bénévoles qui étudient et préparent le travail en amont. N'oublions pas de les en remercier... » »

Budget prévisionnel 2025/2026 (vote à main levée)

Synthèse analytique	Dépenses	Recettes
Adhésions		3 076,50
Produits Financiers		500,00
Entretien matériel bureau	500,00	
Frais Administratifs	500,00	
Formation	300,00	
Bulletin d'information + site	300,00	
Manifestation ARSM (AG + Galette)	926,50	
Manifestation ARSM (repas des bénévoles)	1 050,00	
Gestion ARSM	3 576,50	3 576,50
Piscine Atlantides	5 000,00	5 000,00
Gymnastique	2 000,00	2 000,00
Danse	1 600,00	1 600,00
Tennis Rebond	1 500,00	1 500,00
Total Activités régulières	10 100,00	10 100,00
Séjours marche (Baie de Somme, Jura)	38 000,00	38 000,00
Séjour neige	44 000,00	44 000,00
Séjours	82 000,00	82 000,00
Prévision exercice 2025/2026	95 676,50	95 676,50

Approbation du budget prévisionnel pour l'exercice 2025/2026

Le budget prévisionnel pour l'exercice 2025/2026 est soumis au vote de l'Assemblée générale

Contre = 0 Abstention = 0

Le budget prévisionnel est approuvé à l'unanimité

Cotisations 2026/2027 (vote à main levée)

La fédération augmente la cotisation de 2 euros et le fera pendant 4 années consécutives ; la part club ARSM n'augmente pas. La cotisation 2026/2027 est répartie comme suit :

FFRS	30 euros
CORERS	5 euros
CODERS	10 euros
Part Club	9 euros
Soit	54 euros

La part club est soumise au vote de l'Assemblée générale

Contre = 0 Abstention = 0

La cotisation pour la saison 2026/2027 sera de 54 euros

Désignation vérificateurs aux comptes pour le prochain exercice

Deux vérificateurs aux comptes se sont proposés pour le prochain exercice :

Madame Marie-Claude PINEAU et Monsieur Alain PREVOST.

Leur nomination est approuvée à l'unanimité

Election des membres du Comité directeur (vote à bulletin secret)

Il est procédé au vote à bulletin secret et au dépouillement. La Présidente annonce les résultats

167 votants - Exprimés = 166, Abstentions = 0, Blancs = 0, Nuls = 1.

AMARY Eric = 166, élu

BERTHELOT Daniel = 166, élu

Parole aux invités, aux adhérents

Mr Dominique BOUGARD, trésorier adjoint du CODERS, rappelle les rôles principaux des différents comités de la Fédération.

La FFRS dont le siège social est à SASSENAGE en ISERE donne les objectifs généraux, le CORERS Comité régional met en pratique les directives nationales, recense les besoins et organise les formations des animateurs, le CODERS Comité départemental fédère les clubs du département, sollicite auprès du département et du comité des sports les subventions et les répartit pour l'ensemble des petits clubs...

Les adhérents peuvent participer et s'investir dans ces différentes institutions.

Mr BOUGARD nous informe de la présence d'un représentant de la Fédération à la journée des animateurs qui aura lieu à la Flèche.

Une adhérente pratiquant la country regrette qu'il n'y ait pas plus d'adeptes cette année, et invite les adhérents à découvrir cette activité.

Daniel BERTHELOT rappelle l'importance de bien suivre les indications portées sur les documents pour une meilleure prise en compte des séjours, à savoir le destinataire des pré-inscriptions/inscriptions précisé sur les fiches et l'établissement des chèques à l'ordre de l'ARSM.

La Présidente déclare l'Assemblée générale close.

Après un intermède animé par la section country qui présente quelques danses et invite les personnes présentes à les rejoindre pour une danse collective, l'après-midi se termine par le partage d'une galette et du pot de l'amitié.

Marie-Yvonne LE DEN
Présidente

Danielle LE ROUX
Secrétaire de séance